



METTRE EN PLACE DES ESPACES DE DISCUSSION SUR LE TRAVAIL - EDT

Publics concernés

Acteurs RH
(DRH, RRH...),
consultants,
dirigeants et
managers,
représentants du
personnel



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

11 mars **ou** 14
octobre 2025

Durée

1 jour - 7 heures

Lieu

Lyon

Prix

600 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription
à envoyer complété à :
formations@anact.fr
Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

Recommandé :

Envisager de déployer ou avoir déjà déployé des Espaces de Discussion. Télécharger le [kit gratuit « Mettre en place des EDD »](#) disponible sur anact.fr.

OBJECTIFS

- ➊ Comprendre les enjeux de la discussion sur le travail
- ➋ Appréhender les différents types d'espaces de discussion
- ➌ Construire durablement un dispositif de discussion sur le travail
- ➍ S'approprier des outils et des repères pour animer la discussion sur le travail

Les +

Cette formation permet d'acquérir des repères concrets et une démarche outillée pour mettre en œuvre un espace de discussion.

PROGRAMME

- ➔ Les enjeux de la discussion au travail
- ➔ Les différents espaces de discussion : formats, intérêts, limites, conditions de mise en œuvre
- ➔ L'inventaire et l'analyse des espaces existants dans l'entreprise
- ➔ L'élaboration d'une ingénierie pour développer des espaces de discussion : durée, fréquence, acteurs, modalités d'animation...
- ➔ Les outils et repères pour animer une discussion sur le travail

PÉDAGOGIE

- ➊ Exercices et mises en situation tirés de cas concrets.
- ➋ Présentation d'outils pratiques : modèle « C2R », « situation -problème », diagnostic photo et/ou ateliers sur le travail bien fait.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation. Evaluation de la formation par un pré-questionnaire, un questionnaire à chaud et un questionnaire à froid via une enquête en ligne